Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-01_08_2025_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 11 décembre 2025

Délibération du conseil municipal de la séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, MICHELET Guy, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, MEUNIER Myriam, LAGOUTTE Jean-Yves, SEGUR Aude, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : PANDOLFO Chantal (pouvoir à BELLEIN-GALLO Dominique), BEZELY Olivier (pouvoir à BERTRAND Gilbert), LARUPT Erwann (pouvoir à MACHET Bernadette), QUERRE Sophie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : MOBUCHON Nathalie, NAFFRECHOUX Yannick, BOUE Jean-François, COLLIN Yannick.

Secrétaire de séance : SEGUR Aude

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**29**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 01-08-2025-CM : Débat d'orientations budgétaires 2026 et rapport social unique 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses dispositions relatives au débat d'orientations budgétaires

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L231-1 et suivants concernant le Rapport Social Unique

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 pour la transformation de la fonction publique

Vu l'avis du Comité Social Territorial et du la commission du personnel en date du 4 décembre 2025

Vu l'avis de la commission finances réunie en date du 1er décembre 2025

Vu le rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération,

Vu la synthèse du rapport social unique de l'année 2024 annexé à la présente délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires 2026, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, à la lumière du rapport annexé à la présente délibération

PREND ACTE de la présentation du rapport social unique de la commune pour l'année 2024

Le Maire

Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER Côtes d'Armor

PJ N°1 : ROB 2026 et RSU 2024